

y avoir mentionné certaines faiblesses de l'OEA, une tâche souvent difficile et ingrate, le secrétaire général établit les secteurs d'intervention prioritaires et décrit les moyens à employer pour concentrer les activités de l'OEA dans ces secteurs.

Le Canada constate avec plaisir que bon nombre des éléments qu'il juge prioritaires dans ses propres interventions au sein de l'OEA se retrouvent parmi ceux que le secrétaire général estime être prioritaires pour l'Organisation. Les droits de la personne et le développement démocratique, le commerce, l'environnement et la sécurité hémisphérique sont autant de points qui figurent parmi ceux auxquels l'OEA devrait accorder davantage d'attention et consacrer davantage de ressources.

Le secrétaire général parle aussi, dans son document, de plusieurs secteurs, dont celui de la coopération technique, où une réforme administrative serait de mise. Le Canada appuie fermement une bonne partie de ses propositions à cet égard, notamment celles de réduire le nombre des secteurs prioritaires, des projets et des bénéficiaires, de mettre davantage l'accent sur les projets multinationaux, la coopération horizontale et les partenariats, et de réviser le système de prestation de ce genre d'assistance. Ainsi que le signale le secrétaire général, le nouvel organisme de coopération technique - CIDI [Conseil interaméricain pour le développement intégral] - doit tirer profit de l'expérience acquise par ses prédécesseurs tout en évitant de répéter leurs erreurs de parcours.

Il est également question dans le document de la nécessité de procéder à une véritable réforme structurelle des systèmes de gestion des ressources humaines et de gestion financière de l'OEA. Le Canada est entièrement du même avis, et c'est avec intérêt qu'il prendra connaissance de propositions plus détaillées sur la façon d'améliorer l'efficacité et la transparence de ces systèmes.

Selon nous, il serait souhaitable que l'OEA et ses membres se livrent à une certaine introspection et prennent certaines décisions difficiles. Le document traite d'un large éventail d'activités dont on ne sait trop encore lesquelles seront hautement prioritaires dans les prochaines années, lesquelles deviendront secondaires, et lesquelles pourraient devoir être abandonnées ou reléguées à l'arrière-plan. Le secrétaire général a mentionné des secteurs où il serait possible de réaliser d'importantes économies, notamment dans les bureaux nationaux dont les dépenses représentent 10 p.100 du budget total de l'OEA. Le Canada est d'accord avec cette évaluation, et il invite les autres États membres à oublier leurs intérêts personnels pour collaborer avec le secrétaire général à cette réforme et à d'autres encore.